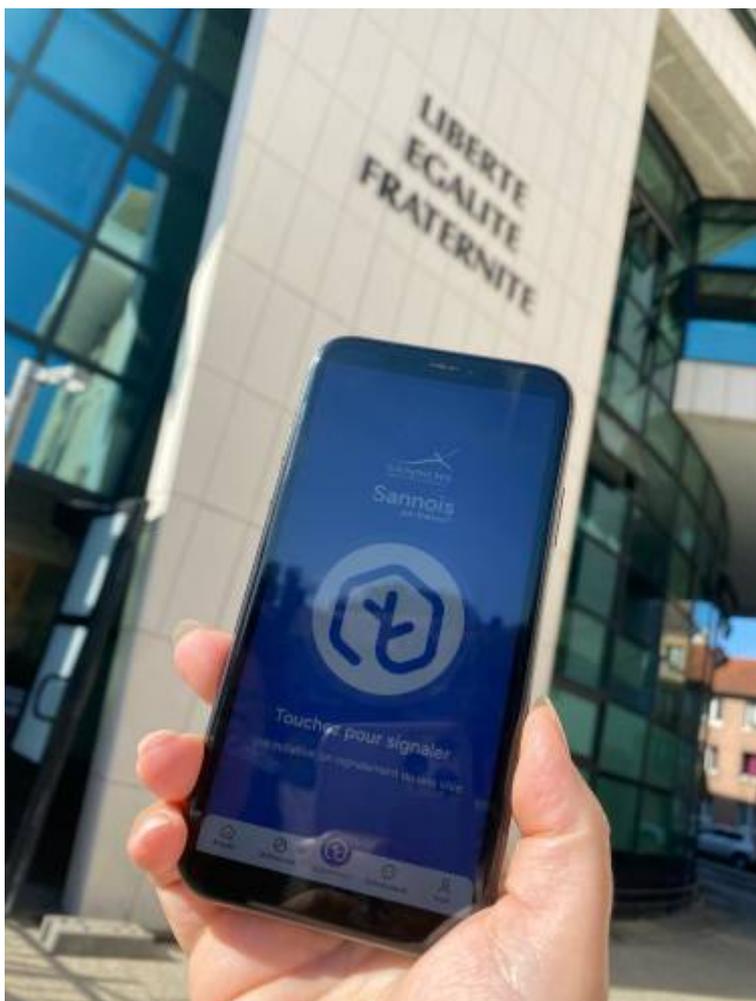




Du nouveau sur Thelma

Votre application de signalement Thelma s'élargit à de nouvelles catégories !



Pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, la ville de Sannois a lancé, en novembre 2021, l'application Tell My City devenue Thelma en juin 2023, permettant de faciliter la remontée d'informations des habitants vers les services de la ville.

Désormais, de nouvelles catégories concernant la **sécurité et l'environnement** vous permettent de faire remonter des problématiques rencontrées directement à la police municipale, à la brigade verte ainsi qu'au service espaces verts.

Les catégories Thelma

Via l'application, vous pouvez signaler quasi instantanément un incident ou un dysfonctionnement sur la voie publique et informer directement d'un problème relatif aux catégories suivantes :

- Espaces verts et jardins (*nouveau*)
- Nuisibles (*nouveau*)
- Objets perdus et trouvés (*nouveau*)
- Sécurité (*nouveau*)
- Eau et assainissement
- Éclairage et électricité
- Propreté et voirie

Facile et rapide d'utilisation

Accessible depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, ce nouvel outil est facile et rapide à prendre en main.

1. Téléchargez **l'application Thelma** sur [Google Play](#) ou [l'Apple Store](#) puis créez votre compte (nom, prénom, email et mot de passe).
2. Une fois connecté, indiquez le lieu du signalement sur la carte, puis rendez-vous dans la rubrique « Signaler » et sélectionnez la catégorie et la sous-catégorie auxquelles appartient le problème constaté (Eau et assainissement / Éclairage et électricité / Propreté / Sécurité et nuisances / Voirie).
3. Vous avez la possibilité de renseigner ensuite la partie commentaire et/ou d'ajouter une photo.
4. Indiquez l'adresse du signalement à l'aide de la géolocalisation ou en bougeant le point bleu sur la carte.
5. Validez ensuite vos informations et envoyez votre signalement.

Rappelons que l'application ne peut pas servir à effectuer des signalements d'urgence ; dans ce cas, contactez directement la police ou les pompiers.

Service communication et vie des quartiers

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
4ème étage
95110
Sannois

Tél. 01 39 98 20 48 / 21 02

Infos pratiques

L'application ne peut pas servir à effectuer des signalements dits d'urgence, comme, par exemple, une fuite de gaz, un accident de la route, ou tout ce qui pourrait entraîner une forte réactivité des services municipaux. Dans ce cas, contactez directement la police et/ou les pompiers.

Document(s)

[Guide d'utilisation Thelma](#)

Liens utiles

[Thelma](#)